CCKB

N°35

Le Courrier du Kreiz Breizh

2017

Le Kreiz Breizh construit son avenir

P.5 **ÉCONOMIE** Investissements et innovations

P.12 **TOURISME ET CULTURE** Projets et initiatives

P.21 **INFRASTRUCTURES** Fibre optique et énergies renouvelables

Le journal de la Communauté de Communes du Kreiz Breizh

Pennad-Stur

2017 : Sevel en-dro

E-pad meur a viz e oa chomet mut Kannadig Kreiz-Breizh, ne oa ket gwall sklaer an traoù ken na oa ket aezet reiñ keleier hag alioù sur.

Hidiv eo sklaeroc'h ar jeu evit meur a dra hag a sell ouzh hon c'humuniezh ha poent eo bremañ degas keloù deoc'h, ha peadra zo aze da gaout esperañs evit amzer-da-zont hon c'hornad.

Da gentañ-penn, n'omp ket bet gwall gempennet gant ar cheñchamantoù bras deuet gant al lezenn NOTRe evit adtresañ ar c'humuniezhoù-kumunioù.

Asantet zo bet lezel KKKB e-giz m'emañ, evel m'hon doa goulennet, ar pezh a zo un dra vat e-keñver perzhioù dibar hon bro. N'aimp ket d'ober ar "serrdoull" evit ur gumuniezh vras, pell diouzhimp, ha choazet ha savet e vo ar pezh a raimp diouzh ar pezh e vimp gouest d'ober ha diouzh ar pezh emañ an dud ac'hann o c'hortoz hag a anavezomp mat, ha gant ar soñj chom tost ouzh an dud dalc'hmat.

Adalek miz Genver 2017, war-lerc'h kendivizoù luziet a oa ezhomm da gaout, ec'h a KKKB d'ober ur PETR (pol kempouez tiriadel war ar maez) asambles gant ar 4 DPKE all eus Kornôg-Kreiz-Breizh n'int ket aet ivez gant ur gumuniezh vras tro-war-dro. Ar c'hevread kumuniezhoù-se a gemero plas ar GIP Bro Kornôg-Kreiz-Breizh ha dleout a ray degas ul lañs nevez d'ar vro a-fet merañ, diazezet war an ekonomiezh, an implij hag ar servijoù tost ouzh an dud, gant ur spered fetis ha pragmatek e-keñver ar pezh a vo d'ober. Kement-se zo deuet splann goude bout kaozeet gant prezidanted an DPKE a zo e-barzh ar jeu.

Er c'hannadig-mañ emaoc'h o vont da lenn un teuliad pouezus diwar-benn an ekonomiezh hag an traoù nevez-lañset e-kerzh ar mizioù diwezhañ en hon c'humuniezh.

Ul lañs nevez a seblant dont war wel da-heul al labourioù evit lakaat an RN164 e 2x2 forzh. Adalek fin 2017 e tleo al labourioù kentañ kregiñ evit ar pennad Plougernevel-Rostrenenn ha 3 bloaz e padint.

E-pad ar c'heit-se emaomp o staliañ ostilhoù niverel nevez abalamour da dapout ar c'has uhel-kenañ, ar pezh zo o vont da reiñ kalz a lañs dimp ha da lakaat ac'hanomp e-barzh ar bed modern.

Ouzhpenn-se emaomp o labourat war oberoù meur nevez da zont war dachenn ar sevenadur pe an touristerezh : ti al Liorzhoù hag ar Maezioù e Sant-Anton, an tren bihan e Berrepoz, al labour kaset da benn en-dro d'an teulfilmoù gant Ty Films e Melioneg asambles gant ar skol-veur…

E 2017 neuze, hag er bloavezhioù da zont, e vo traoù birvilhus, troet war ar c'hrouiñ, hag esperañs a-leizh da gaout evit Kumuniezh-kumunioù Kreiz-Breizh hag an dud a zo o vevañ enni.

Une nouvelle dynamique se dessine dans le Kreiz Breizh, sur les plans économique, touristique, culturel…

Édito

2017 : La renaissance

Le Courrier du Kreiz-Breizh s'était tu pendant plusieurs mois, l'actualité n'étant pas propice à délivrer des messages et des informations garantis tant le contexte global était mouvant.

Aujourd'hui la lisibilité devient plus réelle sur de nombreux volets concernant notre intercommunalité et le temps est venu de vous apporter des nouvelles dont la plupart sont porteuses d'espérances pour l'avenir de notre territoire.

Tout d'abord, nous sortons indemnes des évolutions radicales engendrées par la loi NOTRe en termes de redécoupage des intercommunalités.

Ainsi, le statu quo que nous proposions a été acté et la CCKB va conserver son périmètre actuel ce qui, compte tenu de la spécificité de notre territoire, est une bonne chose. Nous ne servirons pas de supplétifs à une grosse structure éloignée et déterminerons nos projets et nos orientations avec le souci de la proximité en utilisant les moyens qui sont les nôtres pour répondre aux besoins bien identifiés de notre population.

La CCKB, après des débats complexes mais légitimes, constitue, à partir de ce mois de janvier 2017, un PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) avec les 4 autres EPCI du Centre-Ouest-Bretagne qui n'ont pas rejoint, eux non plus, des grosses structures périphériques. Cette fédération d'intercommunalités va remplacer le GIP du Pays COB et redonner une nouvelle dynamique institutionnelle au territoire qui reposera sur l'économie, l'emploi et les services de proximité avec une vision très concrète et pragmatique des enjeux. C'est de toute évidence ce qui est ressorti des échanges entre les présidents des EPCI concernés.

Vous découvrirez dans ce bulletin un dossier important consacré à l'économie et aux nouveaux projets initiés ces derniers mois sur notre territoire intercommunal.

Une nouvelle dynamique semble se dessiner, accompagnant la mise à 2x2 voies de la RN164 dont les premiers travaux sur le tronçon Plouguernével-Rostrenen sont prévus dès la fin de cette année 2017 et se poursuivront durant les 3 prochaines années.

La nouvelle infrastructure numérique, par la montée en très haut débit, se concrétise simultanément et constitue un appel d'air vers le développement et la modernité.

Et viennent s'ajouter de nouveaux projets à vocation culturelle ou touristique de grande envergure sur lesquels nous travaillons : l'institut du Jardin et du Paysage à Saint-Antoine, le petit train de Bon Repos, le développement du concept universitaire autour du cinéma documentaire à Mellionnec initié par Ty Films…

L'année 2017 et celles qui vont suivre s'annoncent, donc, passionnantes, créatives et pleines de promesses pour la CCKB et ses habitants.

Bloavezh mat d'an holl

Jean-Yves Philippe,
Président de la Communauté
de Communes du Kreiz Breizh.
Prezidant Kumuniezh Kumunioù Kreiz Breizh.

CCKB Communauté des communes du Kreiz-Breizh
Kumuniezh Kumunioù

Édito 2 et 3

Investissements et innovations
Une mobilisation exemplaire 5
Un atout pour Triskalia 6
Breizh PR va créer sa plate-forme 6 et 7
Douar Den, ça pousse fort ! 8
Aeronet, bretonne et compétitive 9
Aprobois, de l'énergie à revendre 9 et 10
CM2A, l'export moteur de développement 10
Pythagore, du haut de gamme made in Kreiz Breizh 11

Initiatives culturelles et touristiques
Bon-Repos - Gouarec, le projet sur les bons rails 12 et 13
Saint-Antoine se sent pousser des ailes 14 et 15
Musique Klasik en Kreiz Breizh 16 et 17
Loup, que fais-tu ? Je t'entends ! 18 à 20

Aménagement du territoire
Vibrez pour la fibre ! 21
La CCKB est dans le vent 22 et 23
SPANC, le retour 24
Modernisation des déchèteries 25

Apprentissages et expériences
Les TAP ? Ça TAPporte de nouvelles expériences à vivre !
Ça TAPprend le b.a.-ba d'une multitude d'univers ! 26 à 30

Vie quotidienne
Le chèque énergie 31

Les célébrités du KB
Armelle Le Corre 32

Une mobilisation exemplaire

Après l'annonce, en 2015, de la fermeture de la base Intermarché de Rostrenen, le Kreiz Breizh a su réagir en mobilisant de nombreuses énergies humaines sur le territoire.

Objectif **200 emplois** fin 2018

L'activité économique se caractérise par l'alternance de cycles de croissances et de crises et, manifestement, en mars 2015, avec l'annonce du transfert et la fermeture de la base Intermarché, le Kreiz-Breizh était au creux de la vague.

Un territoire à entreprendre

Depuis lors, afin d'inverser cette tendance, des initiatives ont été lancées et très rapidement se sont révélées efficaces. Parallèlement, des entreprises locales se développent et se positionnent davantage sur le haut de gamme. Ainsi, pour ceux qui en doutent encore, la CCKB reste un territoire à entreprendre.

Après l'annonce brutale du transfert, en 2018, des activités de la base Intermarché de Rostrenen vers une nouvelle base mixte à Neulliac dans le Morbihan, deux possibilités se présentaient au territoire. Soit patienter sagement en attendant un repreneur éventuel du site, soit être acteur de son destin économique et faire le nécessaire pour maintenir un maximum d'emplois sur le secteur.

Promouvoir le Kreiz-Breizh

La CCKB ainsi que l'Association Investir en Cœur de Bretagne (AICB) se sont inscrites dans le second scénario. *"L'AICB est issue d'un collectif de chefs d'entreprises initié, quelques jours après l'annonce du transfert, par Tony Madic (directeur de l'hyper Intermarché de Rostrenen), Jérôme Lejart (Société Lucia Environnement) et moi-même"* explique Jean-Luc Gilot Président de l'association et dirigeant des sociétés Gilot électricité et Matavicol. *"Nous avons été rejoints très rapidement par Rozenn Cornec, devenue depuis directrice de l'association et cheville ouvrière de nos actions".*

L'enjeu de l'association, en collaboration étroite avec les élus de la CCKB et d'autres partenaires comme la Sous-Préfecture de Guingamp, la Région Bretagne et le Département via l'agence Côtes d'Armor Développement, est de donner un second souffle à l'économie locale avec comme objectif principal la création d'au moins 200 emplois d'ici la fin 2018 "en assurant la reprise du site de la base Intermarché, en sauvant un maximum d'emplois parmi les salariés et en encourageant l'implantation, la création et le développement d'entreprises en attirant, à travers la promotion du territoire, de nouveaux investisseurs et entrepreneurs" précise Jean-Luc Gilot.

Aller plus loin, ensemble

"Au terme de notre première année d'existence, nous avons rencontré et prospecté plus de 150 chefs d'entreprises et investisseurs potentiels et les premiers résultats sont très encourageants avec les annonces successives de la reprise de la base par Triskalia et la création, sur le parc d'activités de Kerjean, d'une plateforme de distribution de pièces de rechanges automobiles, Breizh PR" poursuit Rozenn Cornec. L'AICB poursuit ses rencontres et, d'ores et déjà, des discussions sont en cours avec d'autres investisseurs potentiels.

Cette approche collaborative entre acteurs privés et publics est exemplaire. Elle a permis de mobiliser et de fédérer les compétences, les expériences, le savoir-faire des acteurs économiques et politiques locaux afin de redynamiser le tissu économique local.

"Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin", la maxime reprise par l'association prend ici tout son sens.

La base Intermarché va être reprise par la coopérative Triskalia.

Notre atout
la centralité

Un atout pour Triskalia

En mai dernier, la coopérative bretonne Triskalia a donc annoncé la reprise, au 1er juillet 2018, du site de la base Intermarché pour sa filiale Distrivert, spécialisée dans la distribution de matériels et produits destinés au jardinage, bricolage, à l'agriculture, l'animalerie, l'habillement ainsi qu'à l'alimentation du terroir.
Distrivert disposera alors d'une logistique performante pour accompagner le développement de l'ensemble des 214 magasins de son réseau dont les principales enseignes sont "Magasin Vert" et "Point Vert".
Georges Galardon explique la stratégie de la coopérative agricole dont il est le président : *"Après une étude d'opportunité, TRISKALIA a décidé d'acquérir le site de la base Intermarché. Ce bâtiment fonctionnel dispose d'une surface pouvant regrouper l'ensemble de la logistique distribution basée actuellement à Glomel, à Landerneau ainsi que dans des locaux loués à des prestataires externes… Il est évident que la centralité a joué un rôle déterminant, puisque Rostrenen est située au cœur de la zone de livraison de Distrivert. Très rapidement, l'activité permettra d'employer une cinquantaine de salariés. Dans un marché fortement concurrentiel, ce projet permettra au groupe Triskalia de développer son offre multi-canal et de maîtriser ses coûts, afin de répondre aux enjeux futurs en matière de distribution auprès du grand-public et du secteur agricole".*

Une partie de la logistique distribution basée sur la zone de Goperen sera transférée sur le site de la base Intermarché.

Breizh PR va créer sa plate-forme

CCKB. Denis Cogrel, vous êtes, actuellement chef des ventes "pièces de rechanges" de la société G. Nédélec et vous allez, à partir de l'an prochain, prendre la direction de l'unité créée à Rostrenen. Pouvez-vous nous évoquer la logique qui, au plan national, a poussé au développement de ce type de plate-forme ?
DC. Il faut, pour cela, remonter en 2014, avec l'arrivée de Carlos Tavares à la tête du groupe PSA. L'état des lieux qu'il effectue sur le groupe et ses ramifications conduit à constater des besoins sur le service après-vente qui nécessite une adaptation aux attentes des clients.
À cette époque, et c'est toujours le cas aujourd'hui, les concessionnaires qui représentent les marques Peugeot, Citroën et DS possèdent, tous, un magasin de pièces de rechange dans leurs locaux, avec 4 000 à 6 000 références qui assurent un taux de service moyen de 70 %. Lorsque la pièce n'est pas disponible sur place, il faut la faire venir de Vesoul (Haute-Saône) avec, évidement, un risque d'immobilisation du véhicule plus long.
Pour sortir de cette situation, le groupe PSA prend deux initiatives.
1- Il résilie tous les contrats de distribution de pièces qui le lient aux concessionnaires, en mai 2015, avec entrée en vigueur effective en mai 2017.
2- Il préconise la création de 40 plates-formes, détenant, chacune, 20 000 à 38 000 références permettant d'aboutir à un taux de service optimal (85 à 90%).
Dans ce cadre, les concessionnaires étaient placés devant l'alternative consistant à se servir des structures existantes, parfois éloignées, ou à s'associer pour monter leur propre plate-forme.

CCKB. C'est donc cette dernière hypothèse qui a été retenue ici ?
DC. Effectivement, quatre concessionnaires de l'ouest breton se sont réunis pour former une nouvelle société Breizh Pièces de Rechange (en abrégé Breizh P.R.) avec pour but de se doter, via cette société, de leur propre plate-forme de pièces de rechange.

CCKB. Comment le choix de Rostrenen en tant que localisation de la plate-forme s'est-il imposé ?

DC. Après évaluation technique, il a été déterminé un barycentre situé idéalement sur un segment Loudéac-Carhaix. À partir de cet élément objectif, des contacts ont eu lieu avec les représentants des sites aménageables et, finalement, Rostrenen a été retenu car, par-delà l'intérêt de l'emplacement, la qualité des relations avec les élus et les entrepreneurs locaux associés dans l'AICB a été déterminante.

CCKB. Quel est, désormais, le calendrier de construction et à quoi va ressembler le futur bâtiment ?

DC. Après des études techniques et financières complexes, l'option retenue a été celle d'un entrepôt de 6 000 m², abritant les 20 000 références originaires de chez PSA, avec le souhait de s'ouvrir vers une gamme multimarques riche de 18 000 références supplémentaires.

Le chantier est, déjà, bien entamé avec une charpente métallique terminée en début d'année et un local final livré mi-avril.

L'implantation du bâtiment à l'extrémité de la parcelle permet d'envisager la réalisation, en continuité, d'un espace spécifique de stockage des pneus. Cette opportunité ne deviendra, cependant, réalité qu'après une période d'observation de 5 à 6 ans et en fonction du succès rencontré par la première plate-forme auprès des concessionnaires qui n'ont pas opté pour leur mode d'achat.

CCKB. Passons, maintenant, au sujet qui intéresse tout un chacun : quel impact sur l'emploi ?

DC. Cadrons tout d'abord le sujet : l'estimation des besoins est de 45 salariés, à confirmer après le lancement. Il sera, prioritairement, fait appel au personnel actuellement employé dans les divers services de pièces de rechange des concessions ; on peut, toutefois, d'ores et déjà estimer qu'au regard de l'éloignement géographique de Rostrenen par rapport à ces sites et de la diversité des compétences nécessaires dans la plate-forme qui ne se retrouve pas dans les concessions, nous rechercherons localement d'autres profils.

À cet égard, la base Intermarché, fermée l'an prochain, pourrait représenter un vivier. Nous avons d'ailleurs entamé des démarches, auprès d'Intermarché pour présenter les profils de postes pouvant intéresser les salariés. D'autres personnes peuvent, bien entendu, être embauchées.

Les entretiens d'embauche débuteront dans les semaines à venir avec l'objectif de constituer les équipes à la fin du premier trimestre 2017.

CCKB. Tout paraît, donc, sur de bons rails. Une dernière question, toutefois, les mécaniciens du dimanche pourront-ils s'approvisionner dans la nouvelle plate-forme ?

DC. Je pense que je vais décevoir certains de vos lecteurs : la vente de pièces sera réservée aux professionnels et le grand public n'y aura, donc, pas accès. ●

Breizh PR regroupe 4 concessionnaires

3 concessionnaires Peugeot

- Courtois (Lannion, Guingamp, Saint-Malo, Dinan)
- This (Dinan)
- Nédélec (Quimper, Concarneau, Carhaix, Quimperlé, Brest, Landerneau, Châteaulin, Pont-l'Abbé)

1 concessionnaire Citroën

- SAVRA (Saint-Brieuc)

Le chantier de la plate-forme Breizh PR avance rapidement sur la Z.A. de Kerjean.

Investissements & innovations

Douar Den a fait construire un nouveau bâtiment sur le parc d'activités du Ruellou à St-Nicolas-du-Pelem.

Douar Den, ça pousse fort !

Leader sur le marché français de la pomme de terre biologique, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Douar Den est installée depuis 2007 à Saint-Nicolas-Du-Pélem.
Interface entre une cinquantaine de producteurs et neuf expéditeurs (Pronatura, SARL Poder…), Douar Den organise les négociations pour définir les besoins et fixer les prix : *"un système basé sur l'écoute et le respect de chacun",* insiste Fabris Tréhorel, le gérant.

Une diversification bien amorcée

Une fois cette étape actée, Douar Den organise le plan de culture et assure l'accompagnement des producteurs : conseils techniques sur la conduite de culture, fertilisation, gestion des plannings de défanage et d'arrachage…
Les pommes de terre récoltées sont, ensuite, triées, calibrées, stockées et conditionnées à Saint-Nicolas-du-Pélem puis acheminées, par les expéditeurs, dans les magasins spécialisés dans l'alimentation bio (Biocoop, Naturalia…) et les grandes et moyennes surfaces.
Depuis 2007, la production de pommes de terre est passée de 600 à 7 500 tonnes. Fort de ce succès, la société s'est lancée, en 2014, dans la diversification en élargissant ses activités à d'autres légumes comme la carotte, l'oignon, l'échalote et le céleri bio.

Nouveaux bâtiments, nouveaux emplois, nouveaux légumes

Face à ce développement croissant, la SCIC a engagé un programme d'investissements immobiliers afin d'adapter ses capacités de stockage et de conditionnement de légumes. *"Fin 2016, nous allons agrandir de 1 700 m² pour porter le site à hauteur de 4 000 m² sur le parc d'activités du Ruellou dans lequel seront stockés et conditionnés l'ensemble des légumes. Pour des raisons pratiques, nous conserverons dans les locaux historiques, le tri, le calibrage et l'équeutage des oignons et des échalotes".* Dans le cadre de ce programme, Douar Den projette de créer 6 emplois, portant ainsi à 21 le nombre de salariés de l'entreprise.

La SCIC depuis près 10 ans contribue, d'une manière significative, au maintien et développement économique du secteur. *"Nous avons réinvesti des bâtiments vacants et en construisons des nouveaux, aujourd'hui. Nous avons créé une quinzaine d'emplois et nous participons, de par notre démarche, à véhiculer une image dynamique et positive du Kreiz-Breizh au-delà de ses frontières".*

Dans un avenir proche, Douar Den envisage de travailler sur d'autres légumes comme "le chou blanc et rouge, le navet ainsi que les légumes anciens, panais, topinambours… et toujours en bio" conclut Fabris Tréhorel, fier d'exercer et de vivre en Centre-Bretagne.

Bientôt **6 emplois** supplémentaires

SCIC DOUAR DEN
ZA du Sulon - 22480 Saint-Nicolas-Du-Pélem
02 96 29 55 81
www.douarden.bzh

Aeronet, bretonne et compétitive

Spécialisée depuis 1996 dans l'aéronautique civile et militaire, Aeronet compte parmi ses clients les compagnies aériennes basées en Europe, au Moyen Orient, en Asie et en Amérique.

Un pôle recherche-innovation

"Le siège social est établi en Centre-Bretagne, à Plouguernével, ainsi que les deux sites de production : le premier à Gouarec où sont produites les plates-formes d'aéro-largage en composite pour le compte de l'armée, et le second à Plounévez-Quintin où une équipe s'attelle notamment à assembler et réparer les sangles et filets d'arrimage pour le fret aérien. Autour des aéroports parisiens sont réalisées la maintenance et la réparation des conteneurs, palettes et remorques", expose Dominique Coatmellec, Président d'Aeronet.

Forte de son équipe de 29 salariés en Centre Bretagne et de 50 en région parisienne, Aeronet s'est engagée en 2016 dans un lourd programme d'industrialisation des activités civiles et militaires pour lequel elle a embauché deux ingénieurs Recherche & Développement textiles et composites. *"Pour fabriquer des produits de haute technologie et obtenir les certifications, il est nécessaire de posséder un pôle recherche-innovation très important qui est composé, aujourd'hui, d'un directeur technique, de deux ingénieurs et deux techniciens d'études".*

Regrouper les activités

Pour répondre aux besoins de développement, la société a fait l'acquisition d'un bâtiment de 2 000 m^2 sur le parc d'activités de Goperen à Glomel, dans lequel des travaux d'aménagement sont en cours. Un projet immobilier de plus de 950 000 €. L'occupation de ces nouveaux locaux est programmée pour avril 2017 avec, dans un premier temps, le rapatriement des activités textiles de Plounévez-Quintin ainsi que les activités d'ingénierie et les services administratifs de Plouguernével. L'objectif consiste à relocaliser, peu à peu, l'ensemble des activités sur le site de Goperen, excepté celles situées à Paris - pour des raisons principalement logistiques. *"C'est assez cohérent dans le sens où nos clients, européens pour la plupart, ont de fortes exigences en termes de réactivité. Aujourd'hui, avec le coût des transports, fabriquer en Chine n'est plus forcément la meilleure opération économique. Aussi, à terme, nous examinons sérieusement la possibilité de réaliser l'ensemble du process, c'est-à-dire filage, tressage, assemblage nouage dans les locaux de Glomel".* La concrétisation de cette démarche permettrait la création de 10 emplois. *"En tant qu'enfant du pays, je suis vraiment satisfait de développer mes activités sur le territoire. Il est évident que nous aurions pu dégager des marges plus importantes à l'étranger, mais ici, quoi qu'on en dise, nous restons compétitifs et j'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur une très bonne équipe",* conclut Dominique Coatmellec. ●

AERONET
22, rue de la Gare - 22110 Plouguernével
02 96 57 44 40
www.aero-net.com

Aprobois, de l'énergie à revendre

C'est parti !!! Les travaux de la deuxième unité bretonne de production de pellets ou granulés de bois ont démarré, route de Kergrist-Moëlou à Rostrenen.

Valoriser les sous-produits

La société Aprobois dont le siège social est basé à Carhaix est l'un des principaux acteurs de la filière bois en Bretagne. Spécialisée dans le sciage pour la palette, le bois de construction (bois ossature et volige) et le bois énergie, elle a décidé d'investir dans la création d'une unité de fabrication de pellets. Les investissements s'élèvent à 7 millions d'euros, avec à la clef une douzaine d'emplois supplémentaires. *"Le marché régional est en pleine croissance. En 10 ans, la consommation des granulés a été multipliée par 10 et les prévisions, pour l'avenir sont extrêmement positives",* explique Karine Mahé, P-DG d'Aprobois.

Chez Aprobois, l'activité bois énergie représente, depuis plusieurs années une activité importante en raison du volume important de connexes (sciures, écorces, copeaux…) générés par la transformation de résineux principalement de l'épicéa de Sitka. *"Schématiquement, sur 1 bois rond qui entre en scierie, 50 % ressort en planche et 50 % en connexes".*

25 000 tonnes en 2021

Le projet en cours permettra donc d'apporter une valeur ajoutée à ces produits connexes. Sur le nouveau site, la matière première sera réceptionnée, broyée, stockée puis convoyée vers une chaudière biomasse de 2,5 MW qui assurera le séchage. Suivront les étapes de fabrication des granulés par pressage et enfin le conditionnement.

"Les équipements seront réceptionnés en juillet prochain et nous serons ainsi opérationnels pour la saison de chauffe 2017/2018. On vise pour la première année une production de 15 000 tonnes, avec l'objectif d'ici 3 ans d'atteindre 25 000 tonnes. Les produits seront commercialisés en vrac auprès d'une clientèle équipée de silos qui possède des petites chaufferies et en sacs de 15 kg pour les poêles domestiques via un réseau de distributeurs", précise Karine Mahé.

APROBOIS
ZAE de Kervoasdoué - 29270 Carhaix-Plouguer
02 98 93 74 04
www.aprobois.fr

À terme, 25 000 tonnes de pellets seront produites dans cette nouvelle unité.

CM2A, l'export, moteur de développement

En 2016, CM2A implantée sur le parc d'activités de la Garenne à Rostrenen a poussé les murs en faisant l'acquisition d'un bâtiment de 2 600 m² dans lequel sont assemblés et stockés, avant expédition, les équipements fabriqués. *"Devant l'augmentation des cadences d'abattage de volailles, les mesures visant à améliorer les conditions de travail et les normes imposées par le bien-être animal, les équipements réalisés sont de plus en plus volumineux et nos locaux actuels étaient devenus trop exigus"*, explique Gilles Conan co-gérant de la société.

Leader sur son secteur

Créée en 2005 par Gilles Conan et Gérard Lorinquer, CM2A est spécialisée et leader dans la manutention de volailles. *"Très vite, pour faire face à la demande, nous avons embauché un ingénieur mécanicien, un électricien-automaticien, des dessinateurs projeteurs et des chaudronniers. En 2007, nous avions déjà créé 11 emplois. Aujourd'hui, l'équipe est composée de 23 salariés."* La société est reconnue dans le monde de la transformation des productions avicoles. Elle maîtrise et conçoit chaque étape des procédés de transport et de manutention automatisés en abattoir en intégrant l'étourdissement des volailles par voie gazeuse.

Sur plusieurs continents

Ces équipements sont présents chez tous les grands acteurs de la filière en France (LDC, Gastronome, Doux…) en Europe et dans le monde. La société conçoit également d'autres procédés automatisés spécifiques à l'industrie agro-alimentaire : convoyeurs aériens, lignes de découpe, lavage, filtration, dépoussiérage, transfert de sous-produits d'abattoir…

"Notre chiffre d'affaires de 4,3 millions d'euros en 2015 est réalisé pour 50 % à l'export. Nous sommes ainsi présents aux Etats-Unis, Canada, Mexique et Maroc ; en Europe : en Pologne, Belgique, Espagne et Angleterre", conclut Gilles Conan.

CM2A
PA de la Garenne - 22110 Rostrenen
02 96 29 03 12
www.cm2a.fr

Pythagore, du haut de gamme made in Kreiz Breizh

Nicolas Perrine est un dirigeant heureux. *"En 2016, nous avons réalisé une croissance à deux chiffres : 10 %, c'est une très bonne chose. Le résultat d'un long travail de démarchage auprès des agenceurs mené depuis plus d'un an et demi."*

Les bons (et beaux) plans

Créée en 1995, la société Pythagore, initialement spécialisée dans la marbrerie funéraire s'est très vite orientée dans la marbrerie de décoration, à savoir la fabrication de plans de travail en granit et pierre reconstituée pour les cuisines et salles de bains. *"C'est vraiment notre cœur de métier puisque cela représente 95 % de notre activité"*, souligne Nicolas Perrine.

Depuis son arrivée en mai 2014, Nicolas Perrine s'est attaché avec son équipe de 30 salariés à développer le marché de l'agencement commercial et aujourd'hui les résultats sont probants. *"Nous venons de réceptionner deux très beaux chantiers à Paris, à la Tour d'Argent ainsi qu'au terminal VIP de l'Eurostar de la Gare du Nord… Cela prouve à ceux qui pensent encore le contraire que faire du haut de gamme en Centre-Bretagne n'est pas antinomique."*

Au 4e rang français

L'activité étant en plein boom et Pythagore a investi dernièrement dans de nouveaux équipements, dont un outil de découpe numérique à jet d'eau. *"Grâce à cette machine, nous allons gagner en qualité et rapidité d'exécution et, par ailleurs, travailler plus facilement la céramique, un matériau qui rencontre, aujourd'hui, un fort succès."*

La clientèle est composée de cuisinistes, menuisiers et agenceurs localisés principalement à l'ouest d'un axe Le Havre – Nantes. *"Nous réalisons environ 2 000 chantiers par an. Aujourd'hui, la société est leader sur le marché régional et se place à la 4e place des plus importantes marbreries de France. Les marges de progression sont importantes et le Centre-Bretagne dispose de nombreux atouts pour que nous puissions les atteindre : la centralité, qui nous permet d'être à deux heures maximum de la plupart de nos clients ; mais aussi, autre élément important, la qualité du savoir-faire des salariés que je ne rencontre aucune difficulté à recruter"*, se félicite Nicolas Perrine.

SAS PYTHAGORE
ZA Pen Ar Hoat - 22570 Bon-Repos sur Blavet
02 96 24 98 98
www.marbrerie-pythagore.fr

Rencontres économiques

La CCKB organise des rencontres économiques dans l'objectif de sensibiliser et d'informer les acteurs économiques du territoire sur des sujets pouvant les intéresser au titre du développement de leur activité.

En 2015-2016, plusieurs rendez-vous ont été organisés :

- les crédits d'impôts (CICE, crédits impôts recherche et innovation),
- l'accessibilité des établissements recevant du public dans le bâti existant et des installations ouvertes au public,
- comment bien préparer sa cessation d'activité ou sa transmission d'entreprise,
- l'évolution des comportements d'achats.

Par ailleurs, dans le cadre du plan de mobilisation en faveur de l'apprentissage, la CCKB, en partenariat avec l'Association Investir en Cœur de Bretagne (AICB), a organisé le premier rendez-vous des "Midis de l'apprentissage" dans les locaux de la société CM2A à Rostrenen. *"L'objectif de cette démarche est de faire la promotion de ce type de formation, d'écouter aussi bien les apprentis que les chefs d'entreprises pour recenser toutes les bonnes idées pouvant profiter au développement de l'apprentissage"* expose Pascal Pellan (ancien Directeur de la Chambre de Métiers des Côtes d'Armor), nommé par le Préfet des Côtes d'Armor, Ambassadeur Départemental de l'apprentissage.

Bon-Repos - Gouarec
Un projet sur les bons rails

Peut-être le bonheur n'est-il que dans les gares ? Cette proposition de Georges Perec, Christian Labetoulle pourrait bien la faire sienne. Un rêve devenu, déjà, presque réalité.

Après une expérience d'officier supérieur dans la Marine Nationale, Christian Labetoulle s'est éloigné du train des équipages pour se rapprocher de rails plus terre à terre : celles du chemin de fer de Bon-Repos qu'il envisage de faire revivre, peu à peu, avec le soutien d'une dizaine de passionnés.

À nouveau sur les rails

Le projet de Chemin de Fer de Bon Repos a été lancé en 2010. Durant les 5 premières années, l'équipe du petit train a rassemblé le matériel et a posé les voies qui ont permis une première mise en circulation le 8 mai 2015. Après deux saisons d'exploitation, le Chemin de Fer de Bon-Repos (CBR) poursuit inlassablement son objectif de renaissance du mythique "Réseau Breton".

Le Chemin de Fer de Bon-Repos est, en effet, établi sur une section de la ligne Carhaix-Loudéac de l'ancien réseau breton. Les trains ont parcouru cette ligne de 1902 à 1967 et l'une des particularités de ce réseau est de ne pas avoir été modernisé jusqu'à sa fermeture, ce qui le rend d'autant plus intéressant pour les ferrovipathes. En 2016, le CBR a franchi une étape importante avec la fin des travaux d'aménagement de la Gare de Bon-Repos. Ces aménagements étaient rendus nécessaires par l'arrivée de nouveaux véhicules ferroviaires qui seront présentés aux visiteurs.

50 ans déjà !

Le nombre de ces véhicules a considérablement augmenté en 2016 puisque 17 wagons ou véhicules-voyageurs et une locomotive diesel de grande puissance ont rejoint ou rejoindront la gare entre mars 2016 et avril 2017. Certains de ces matériels serviront dans les prochains mois à la reconstruction de la ligne. Le prolongement de la ligne-musée est actuellement en cours en direction de Gouarec. Elle sera prolongée sur 800 mètres et s'arrêtera juste avant le premier passage à niveau franchissant la RD 2164 (ex-RN 164). Cette première ligne musée bretonne en voie métrique ne restera pas longtemps inemployée puisqu'elle sera parcourue par des trains de voyageurs en voie métrique dès le 30 septembre 2017, date du 50e anniversaire de l'arrêt des circulations des voyageurs sur ce réseau. Quelle belle

Le palier des 10 000 visiteurs bientôt franchi

Christian Labetoulle rêvait depuis longtemps de faire revivre le Réseau Breton.

revanche pour le "Réseau Breton" que de renaître 50 ans jour pour jour après sa disparition !

Attention aux barrières !

Mais l'équipe du CBR ne s'arrêtera pas là puisque, dans la perspective de la poursuite des travaux de la construction des 3,5 kms de voie restant à poser, l'aménagement de la base de Gouarec a commencé en fin 2016. De fait, la gare de Bon-Repos étant déjà bien remplie et peu aisée d'accès pour les camions, c'est à partir de Gouarec que le reste de la ligne sera construite, à partir de terrains en bordure de la RD 2164. C'est également dans cette gare que seront implantés les ateliers du CBR. Techniquement, les plans de la future ligne font apparaître les aménagements routiers et ferroviaires. Le rond-point en sortie de la gare de Gouarec sera modifié afin d'y créer le second passage à niveau sur la RD 2164. Après cette réalisation, la voie sera implantée sur l'ancienne chaussée routière dont le revêtement aura été arasé ; la RD 2164 mise en 2x2 voies depuis 1972 redeviendra prochainement une route à 1x2 voies, ce retour au tracé d'origine permettant celui de la voie ferrée et la finalisation de la voie verte n°6 entre Bon Repos et Gouarec.

Le bout du tunnel

Cet investissement associatif, mais aussi personnel (chaque kilomètre de ligne coûte 40 000 €…) considérable est, avant tout une affaire d'enthousiasme. Mais c'est aussi une affaire de raison : la Bretagne, 4e région touristique française n'offre pas de train touristique aux visiteurs, à l'exception du train du Trieux, cher et mixte. Le comblement de cette lacune répond à une demande forte des familles avec enfants qui se promènent aux abords de l'abbaye de Bon-Repos. La fréquentation de la première année (3000 billets vendus) est encourageante. Avec la perspective de l'utilisation de la voie métrique qui quadruple la capacité d'accueil, le premier palier de 10 000 visiteurs devrait être rapidement franchi. Christian Labetoulle et son équipe n'envisagent pas de s'arrêter en si bon chemin… de fer… et ils citent en exemple le chemin de fer touristique de la Baie de Somme qui, de 7 500 voyageurs voici 40 ans, en transporte, aujourd'hui, 175 000. ●

RENSEIGNEMENTS

07 89 40 72 61
www.chemindeferdebonrepos.com
contact@chemindeferbonrepos.com

Saint-Antoine
se sent pousser des ailes

Saint-Antoine se réveille et ce réveil va faire du bruit ! Ce hameau du Centre-Bretagne injustement méconnu, peut, d'ici quelques années, espérer un sort identique au festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire où se pressent, chaque année, 250 000 visiteurs, soit l'équivalent du public des Vieilles Charrues !

Après des décennies d'abandon progressif, ce site était, une première fois, revenu à la vie dans le milieu des années 2000 avec l'installation d'une entreprise dédiée à la production, la commercialisation et la promotion de produits dérivés de la culture du chanvre. Fin 2013, cette activité a été transférée à Gouarec et le hameau s'est, à nouveau, trouvé privé de toute vie à l'année et promis à une mort lente.

Une renaissance

Ce scénario appartient, aujourd'hui, au passé et loin d'une agonie douloureuse, c'est un renouveau joyeux que le village espère. Cette transformation radicale de destin doit beaucoup à un homme, Jean Schalit, dont la demeure du Grand Launay, également à Lanrivain, témoigne de sa double passion : la culture et le jardin. Tombé amoureux du village de Saint-Antoine, il y a trouvé un nouveau terrain d'expression pour sa passion et a, rapidement, entraîné avec lui d'autres mordus regroupés dans l'association "Dialogues avec la Nature", cheville ouvrière de la manifestation annuelle "Lieux Mouvants".

Un festival extra-ordinaire

Là où, souvent, les festivités estivales proposées dans le monde rural se limitent à des concours de pétanque et des karaokés, "Lieux Mouvants" prend le parti de l'éclectisme, de la vulgarisation intelligente, de l'appel à la sensibilité du visiteur – spectateur – auditeur. Durant

Lieux Mouvants 2016

La programmation 2016 était bâtie autour d'une projection permanente, à partir du 5 juin, d'un film de **Yann-Arthus Bertrand** et **Baptiste Rouget Luchaire** qui ont portraitisé 46 paysans bretons d'aujourd'hui. Sur ce fil rouge se sont greffés des projets aussi différents que la réalisation in situ de 6 sculptures monumentales, des rencontres sur le futur avec le mathématicien mondialement connu et reconnu, **Cédric Villani**, l'investissement de la chapelle par les chanteurs **Loïc Lantoine** et **Nolwenn Korbell**, des cours de danse contemporaine, la présentation de son livre "Etre humain" par le célèbre biologiste **Axel Kahn**, des danses exotiques venues du Japon, de Madagascar, du Congo et du Cameroun, de la musique métissée alliant musique baroque, rock'n'roll, hip-hop et bossa-nova, des rencontres intrigantes sur les correspondances entre traditions culturelles et géologie du territoire, nombre d'or et structures végétales, du cirque contemporain, de l'astrophysique, un "Boléro" de Ravel agrémenté d'une parade extraordinaire, une création plus difficile d'accès avec une œuvre de Stockhausen accompagnée par deux danseurs, la première d'"Incandescences", spectacle en hommage au 15 août conçu par **Annie Ebrel**, **Françoise Morvan**, **Hélène Labarrière** et **André Markowicz,** les passionnantes interventions de la linguiste **Henriette Walter** et de **Daniel Girardon** qui, la première, s'est penchée sur le sens des noms que les humains ont donnés aux animaux et aux arbres et, le second, nous a ramenés à une époque où les animaux parlaient breton.

L'expression anglaise "Moving Places", par son double sens (lieux mouvants mais aussi lieux émouvants) aurait mieux convenu que l'intitulé français "Lieux Mouvants", pour ce festival culturel multiforme qui investit, chaque année, le Kreiz-Breizh et, essentiellement, le village Saint-Antoine en Lanrivain.

11 week-ends, plus de 7500 visiteurs payants (+45% par rapport à 2015) sont venus à Saint-Antoine et dans 3 autres lieux, partager des moments intenses avec 16 invités, 21 plasticiens et 88 artistes du spectacle vivant. Quel hameau fantôme dépendant d'une commune de 500 habitants peut, en France, s'enorgueillir d'un tel plateau ? Désormais, les protecteurs de Saint-Antoine n'entendent pas s'arrêter de sitôt et veulent pérenniser à l'année la présence humaine sur le site.

La culture du jardin

À cet effet, un second projet est né : celui de l'"Institut du Jardin et du Paysage de Bretagne". Ce concept part de l'observation d'une tendance lourde qui s'exprime, ici encore plus qu'ailleurs, à savoir l'engouement vers le jardin et le paysage qui peut se matérialiser en un chiffre : dans notre région, les demandes de particuliers auprès des entreprises de paysage ont augmenté de 70% sur 10 ans. Or, ces amateurs qui sont, aussi, des acteurs de leur passion ont des besoins de formation, de culture et de contacts.

À ces besoins, le projet conçu répond spécifiquement :

- par la création d'un centre de formation au jardin et au paysage,
- par l'organisation d'expositions et de rencontres à l'année,
- par le développement d'évènements autour et dans le paysage.

Des jardins pour tous les goûts

Parallèlement à ces perspectives dirigées vers un public cible, une autre partie du programme est, elle, destinée au grand public. Le parc de jardins, d'une superficie de 7 à 8 hectares environnant le village sera, peu à peu, investi par les meilleurs paysagistes français et étrangers qui y créeront, sur des parcelles d'environ 500 m² des jardins à leur image. Ceux-ci devront, cependant, répondre à une quadruple nécessité : être pérennes, surprenants, ludiques et pédagogiques. Lorsque cet ensemble, dont le financement fera largement appel à un pool d'entreprises, sera opérationnel, lui seront rapidement adjoints un restaurant permanent, une librairie, une serre de vente…, le village devenant, ainsi, un vrai centre d'attraction autour du jardin et de la nature. Cette vision, pour ambitieuse qu'elle soit, n'en est pas moins réaliste et se matérialise déjà sur le terrain : en novembre 2016, la CCKB est devenue propriétaire de l'ensemble du site, 2 stages de formation ont déjà eu lieu en 2016 et 4 ou 5 suivront en 2017 ; cette même année, d'ici l'été, l'aménagement général du futur parc et jardin sera pensé par un paysagiste-conseil de l'État, Alain Freytet. Enfin, et surtout, autour de l'été, les spectacles et les expositions interpénétreront Lieux Mouvants et l'Institut du Jardin et du Patrimoine. ●

St-Antoine 2017

Dans le cadre du festival Lieux Mouvants 2017, sont, d'ores et déjà, programmés :

- Le regard croisé sur le paysage de deux grands dessinateurs : Titouan Lamazou et Yvon Le Corre
- Une réflexion autour du jardin en mouvement et du jardin planétaire animée par l'écrivain – paysagiste – agronome … Gilles Clément
- Une prise de hauteur embarquée avec Francis Hallé grand spécialiste des arbres et concepteur du radeau des cimes
- La présentation des plus beaux projets primés aux concours de sortie des écoles de paysage de Blois et Versailles

Un rendez-vous à noter dans tous les agendas : le dernier week-end d'août, les journées de Saint-Antoine durant lesquelles la fine fleur des pépinières de Bretagne et des paysagistes-conseils prodigueront à chacun des leçons pour s'offrir le cadre de ses rêves.

Musique Klasik
en Kreiz Breizh

Concerts, récitals et performances artistiques résonnent désormais dans les chapelles et lieux remarquables du territoire. Cela se passe début août avec le festival Klasik dont la prochaine édition est prévue du 5 au 13 août 2017.

On savait notre territoire empreint d'une dynamique culturelle et associative forte notamment dans le domaine des musiques traditionnelles. Loin de renier cette riche culture, mais plutôt dans le but de diversifier les propositions locales, un collectif d'artistes formés au Conservatoire de Paris propose depuis 5 années à Rostrenen et dans les différentes communes de la CCKB des rencontres musicales à ne louper sous aucun prétexte.

Une académie plurielle

Tout a débuté à l'été 2012 avec la création d'une académie internationale du saxophone classique. En lien direct et en partenariat avec l'École de Musique, Danse et Théâtre du Kreiz Breizh, cette académie reçoit des étudiants de niveaux supérieurs. Ils sont japonais, chinois, taïwanais, hongkongais, péruviens, norvégiens, finlandais, espagnols ou français et viennent en Centre Bretagne chaque première quinzaine du mois d'août pour se perfectionner dans leur art et préparer différents concours internationaux. Le saxophone s'y enseigne donc à très haut niveau et intensément. Dès le début, les organisateurs et membres du Quatuor Osmose (ensemble de musique classique et contemporaine dont une partie de la vie se déroule maintenant à Rostrenen) travaillent à la manière de relier ce projet au territoire et d'en faire profiter ses habitants. L'idée s'oriente sur la diffusion de musique classique, esthétique qui n'est, sauf exceptions, jamais accessible en Centre Bretagne. La fréquentation des premiers concerts organisés de manière quasi artisanale permet de percevoir un vif intérêt du public pour ces répertoires et la proposition évolue en 2013 en devenant les Rencontres Musicales du Kreiz Breizh qui adoptent à l'été 2016 le nom de festival Klasik.

De jeunes artistes talentueux

On peut citer le guitariste **Gabriel Bianco** (qui se produit au Tchaïkovsky Hall de Moscou, au Herbst Theater de San Francisco et dans 36 pays à travers le monde),

la violoniste **Solène Païdassi** (Tonhalle de Zürich, Concertgebouw d'Amsterdam, soliste avec des orchestres tels que l'Orchestre Philharmonique de Radio-France ou l'Orchestre Sinfonia Varsovia)

ou encore la pianiste **Madoka Fukami** (lauréate du prestigieux concours Long-Thibaud-Crespin, soliste avec l'Orchestre NHK, l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie, l'Orchestre National Philharmonique de Porto …)

Du classique à la campagne…

Cette proposition, soutenue de différentes manières par la commune de Rostrenen, la CCKB, le Département des Côtes d'Armor et depuis 2015 par la Région Bretagne, s'ancre peu à peu dans le paysage. Le public est de plus en plus nombreux à venir voir les artistes et compositeurs invités. Le millier de spectateurs est atteint en 2015 et 1300 personnes assistent aux concerts lors de la dernière édition. La qualité de la programmation permet au festival d'être aidé par des institutions nationales : la SPEDIDAM, l'ADAMI, la Caisse des Dépôts et quelques fondations (dont 2 situées en Finlande). Ce soutien se tisse aussi avec différents partenaires locaux et une dynamique de partenariats se met en place avec des acteurs comme l'Abbaye de Bon-Repos ou Lieux Mouvants. Par une étroite collaboration avec l'Office de Tourisme du Kreiz Breizh, le développement de l'action se fait sans oublier un volet touristique. En effet, Klasik est le seul festival de musique classique de Bretagne a ne pas être situé à proximité des côtes et ses organisateurs misent sur une proposition originale qui vise à faire sortir les touristes des sentiers battus.

…et du classique de haute volée !

L'ambition de ce festival est d'œuvrer dans une double direction. La première d'offrir au public une programmation qui ne souffre aucune compromission sur la qualité artistique, la deuxième de prévoir des formats qui confèrent à ces moments une simplicité et une grande accessibilité. Les artistes sont choisis parmi une jeune génération, tous ont des carrières internationales et se produisent sur des scènes prestigieuses. Ces artistes sont heureux de venir partager des moments de musique dans l'atmosphère conviviale de la Bretagne intérieure. Ils ont l'envie de créer un lien particulier avec le public, apprécient cette proximité recherchée par le festival et dont l'état d'esprit s'intègre magnifiquement au Kreiz Breizh. Ils ont également conscience du besoin de renouveler une forme d'attention et d'éveil aux répertoires d'une musique à tort jugée comme réservée aux seuls connaisseurs. Ils ont donc un grand désir de partager avec le public du festival la diversité des musiques classiques et contemporaines qui, bien que savantes, parlent à la sensibilité de chacun et sans artifices. ●

Klasik 2017

Dans le prolongement d'un travail sur des formes renouvelées, Klasik envisage chaque année différentes actions de médiations envers les différents publics (concerts spécifiques pour les jeunes ou très jeunes publics, conférences, ateliers pédagogiques ouverts à tous, répétitions ouvertes au public…).

L'équipe du festival, Frantz Gandubert, son directeur artistique et les bénévoles qui rejoignent chaque année de plus en plus nombreux l'aventure (et sans qui peu de grands festivals naissent), préparent d'ores et déjà la prochaine édition qui aura lieu à l'été 2017.

Celle-ci accueillera une douzaine d'académiciens français et étrangers, une vingtaine d'artistes invités et différentes surprises. Elle implantera comme chaque année son port d'attache à Rostrenen et rayonnera sur différentes communes de la CCKB.

Plusieurs lieux et endroits aux acoustiques naturelles sont déjà envisagés à l'instar des années précédentes et le festival souhaite aussi explorer les différentes possibilités du territoire.

- La publication de la programmation est à surveiller dans les journaux locaux, dans la presse spécialisée ou sur le site internet **www.musicalesdukreizbreizh.fr**, l'ouverture de la billetterie est prévue pour le début juillet. À vos calepins !
- Informations et renseignements : **festival.klasik@gmail.com**

Les académiciens et l'équipe pédagogique : un vrai bouillon de cultures

Loup, que fais-tu ? Je t'entends !

Connaissez-vous le site de Coat Fur à Lescouët-Gouarec ? Saviez-vous qu'il existe un refuge pour les loups dans le Kreiz Breizh ? Comment sont-ils arrivés chez nous ?

C'est au début 2003 qu'est né un projet de parc à loups en Centre-Bretagne. Très vite, les initiateurs, Willy Bigot et Thierry Le Corre, se sont tournés vers la commune de Lescouet-Gouarec pour mettre en œuvre ce projet.

Pourquoi un tel choix ? Tout simplement pour diversifier l'offre touristique du territoire, proposer des visites pédagogiques, organiser des événements sur le site de Coat Fur.

L'acquisition puis l'aménagement du site ont monopolisé l'attention des porteurs de projet de juin 2003 à novembre 2005, soit pendant deux années complètes. Appuyés par un tiers, ils ont pu finalement acquérir 36 hectares de bois, landes, prairies et terres au lieu-dit Coat Fur.

Evénements

- **La fouée de la Saint-Jean,** le vendredi 23 juin 2017
- **Le repas des loups,** le samedi 2 décembre 2017.

Un refuge unique en France

Dans le même temps, dès janvier 2005, Willy Bigot et Thierry Le Corre lancent une procédure pour récupérer une première meute de loups placée dans un refuge dans le Gard. L'idée de créer un refuge plutôt qu'un parc zoologique fera alors son chemin et sera retenue au final, le projet de refuge correspondant davantage à l'état d'esprit des porteurs de projet. Ce refuge, unique en France, où la reproduction est exclue, est alors dédié à la protection du loup. Retraités du spectacle ou de zoos, objets de saisies ou animaux hybrides, parfois menacés d'euthanasie, ces loups parviennent de tout le territoire français. Les demandes de placements sont faites par des professionnels ou des parcs animaliers. On constate en France, des détentions illégales de loups ou hybrides de loups par des particuliers. Le refuge accueille les canidés repérés par les associations de protection des animaux notamment la Fondation Brigitte Bardot et/ou la justice. Le refuge, véritable Arche de Noé, ou plutôt de Willy, compte désormais 20 pensionnaires, sans compter les cervidés !

Approcher les loups

Afin de gérer et de développer ce site, l'association Lupi-les loups de Coat Fur voit le jour en 2006. Aujourd'hui, elle propose une balade d'une à deux heures au sein d'un environnement préservé. C'est à pas de loup qu'il faudra faire le tour des enclos. Prenez votre temps ! Le loup est d'un naturel discret mais aussi très curieux. Derrière un arbre ou couché dans les feuillages, il vous offre peu à peu un regard, une expression, une rencontre… Le chemin qui les contourne est balisé de panneaux informatifs. Des bancs vous invitent à prendre le temps d'une observation unique en son genre. Guidés par le parcours "pattes de loup", vous découvrirez ensuite l'observatoire des cervidés, grâce à une terrasse en bois couverte. Celle-ci surplombe l'enclos de ses 26 pensionnaires et révèle une vue imprenable sur la forêt environnante. Les "pattes de loup" vous invitent, pour finir, au cœur du bois de Coat Fur. Là, vous suivrez le long d'un sentier balisé la piste de Bleizi, la jeune louve. En marchant sur ses traces, vous croiserez de nombreuses stations évoquant son alimentation, montrant sa tanière et vous pourrez même entendre son hurlement… Aujourd'hui, l'association souhaite conforter ses activités à travers la diversification de son offre. Il est question, entre 2017 et 2019, d'élargir l'accès du site au public, avec la création d'un

nouveau parcours qui permettra plus facilement de recevoir différents publics, des plus jeunes aux moins jeunes, y compris les personnes en situation de handicap.

Un nouveau développement

Ce développement passe par la création d'un nouveau sentier botanique, incluant un parcours adapté aux personnes à mobilité réduite avec création d'un parking et de toilettes sèches aménagés. De nouveaux outils pédagogiques seront également conçus, d'une part pour réactualiser le parcours d'interprétation sur les loups et d'autre part pour sensibiliser le public sur les espèces aromatiques et médicinales. L'association envisage également de développer l'offre d'hébergement insolite sur site. Dans un premier temps, il s'agira d'aménager une yourte pour recevoir 4 visiteurs. Par la suite, l'idée de créer différents hébergements atypiques sera étudiée. Enfin, dans le but de rechercher l'autonomie énergétique, l'association envisage l'acquisition de panneaux solaires. Cet investissement permettra non seulement de conserver sur place la nourriture actuellement stockée dans une chambre froide louée hors site mais aussi d'améliorer l'observation des animaux via un système de vidéo mobile et équiper le bâtiment d'accueil d'un vidéoprojecteur pour diffuser les séquences tournées sur site. ●

L'association Lupi-les loups de Coat Fur

Elle œuvre à la protection de l'environnement, de la faune sauvage et de son milieu à travers plusieurs actions :

La gestion du refuge

L'accueil de loups et de cervidés, comprenant soins, nourriture, aménagement des enclos et entretien du site. Grâce à la détention, par Willy Bigot, des certificats de capacité pour l'élevage d'animaux sauvages, le refuge de Coat Fur a pu accueillir, depuis sa création, 34 loups et 45 daims.

L'accueil et la sensibilisation du grand public

Des événements sur site sont proposés au grand public (concerts, spectacle, repas). En 2016, le refuge a reçu 3100 personnes dont 800 enfants. Les scolaires bénéficient de deux animations, une devant l'enclos des loups et l'autre lors du nourrissage des daims. Le refuge a aussi servi de support éducatif pour 14 stagiaires : 4 en formation de soigneur animalier, 1 en bac pro, 2 en "pass engagement" (dispositif départemental d'aide aux jeunes), 6 collégiens. Une étudiante, au retour d'un stage de perfectionnement à Wolf Park (Etats Unis) est venue parfaire ses connaissances sur le loup au sein du refuge de Coat Fur. 2016 a enfin été marquée par la visite d'Eliane Ingold, élève d'Anna Evans, docteure Vétérinaire, enseignante "conseiller en communication intuitive® avec des animaux". Venue en octobre, elle a pu contribuer à l'accueil des loups du Castelet. Anna Evans écrit actuellement un livre sur les loups, dans lequel elle mentionnera l'intervention de son élève au refuge. Cette approche accompagne la prise de conscience de la réalité de l'intelligence animale.

L'offre et la promotion d'un tourisme vert, respectueux de l'environnement et attaché aux valeurs de développement durable (bâtiment d'accueil en bois, toilettes sèches, mise en place des talus, haies bocagères, compostage, récupération eaux de pluie, tri des déchets…).

Les salariés : à ce jour, l'association emploie deux salariées :

- **Géraldine Bournot,** dans le cadre d'un emploi associatif financé par la Région Bretagne, a pour mission les soins des animaux et l'accueil du public au côté de Willy, mais aussi la comptabilité, la communication et l'élaboration de projets de développement.
- **Claire Pages,** sous contrat CAE, a pour mission le suivi des dossiers administratifs et l'élaboration des outils de promotion.

La roue à odeur

Toutes deux viennent en aide au co-fondateur et capacitaire du refuge, Willy Bigot, qui orchestre, à titre gracieux encore à

ce jour, la vie de l'association, les soins aux animaux, l'entretien du site et l'accueil des visiteurs. Reste pour l'association à trouver un financement pour le poste du détenteur des certificats de capacité indispensables à l'ouverture du refuge au public. La préoccupation première de l'association est évidemment le bien-être des animaux. Elle veille à leur offrir un lieu de vie paisible et conforme à leurs besoins. L'ennui est un facteur à craindre pour la faune sauvage en captivité et peut engendrer beaucoup de stress chez les animaux. Plusieurs types d'"enrichissements" leur sont proposés au quotidien : diversité de la nourriture, mise en place de passerelle de nourrissage, abris de protection, jeux d'odeurs, etc.

Moins accessible qu'un parc zoologique, au refuge de Coat Fur, il vous faudra patienter afin d'observer le loup, ce qui rend l'instant et la rencontre d'autant plus magiques. Les périodes d'ouverture du site sont limitées au public afin d'assurer un temps d'adaptation des animaux accueillis. Tout l'enjeu réside dans l'équilibre entre "préservation des conditions de vie des loups" et "nécessité d'accueillir et de sensibiliser le public à la protection de la faune sauvage". L'association a réussi à allier des temps de sensibilisation au public avec les temps indispensables à l'adaptation, aux besoins et aux soins des loups, notamment à travers une trêve hivernale ou encore des plages d'ouverture adaptées.

L'histoire des Loups à Coat-Fur !

Les premiers loups sont arrivés en **juin 2006, une meute** en provenance du Gard. Leur accueil à Coat Fur a fait grand bruit en Centre-Bretagne. L'association organise alors deux portes-ouvertes auxquelles participent pas moins de 1500 personnes !

Entre 2008 et 2014, le refuge accueille une **quinzaine de loups**. Il s'agit d'animaux âgés ou présentant des problèmes de comportement, **placés par des propriétaires "professionnels" ou placés après saisie auprès de détenteurs illégaux…**

C'est le cas en **2015** du placement, par la Fondation Brigitte Bardot, de **8 loups européens** (7 louveteaux et leur mère) détenus sans autorisation par un particulier en Gironde. Après avoir été séparés de leur mère, ces bébés loups retrouvent des conditions de vie dignes de leur espèce.

En **2016**, Coat Fur accueille **3 loups de la Louverie du Castelet** (Var), suite au décès de leur dresseur Francis Lestrade. Ce dernier était connu pour faire jouer ces loups dans des films comme le pacte des loups, Belle et Sébastien ou dans des publicités.

… et celle des Cervidés !

En 2011, la Fondation Brigitte Bardot a fait appel à l'association pour accueillir **20 daims,** provenant d'un terrain militaire de l'Est de la France, et obligeant l'association à construire un enclos et un bâtiment d'entretien.

En **2012**, ce sont **six daims** qui arrivent toujours par l'intermédiaire de la Fondation Brigitte Bardot.

Enfin en **2013,** un particulier de la Mayenne se sépare de ses **5 daims** pour se mettre en règle avec la législation.

Ouverture du site au public en 2017

- **Du 1er Avril au 1er Octobre,** chaque week-end et jours fériés, de 14h à 18h.
- **Juillet et Août du mercredi au dimanche,** de 14h à 18h. Tarif individuel : 8 € par personne
- **Accueil des groupes** (scolaires, centre de loisirs ou tout autre groupe) sur réservation. Tarif groupe : 40 € pour un groupe jusqu'à 10 personnes, 4 € par personne supplémentaire.

Côté événements

- **La fouée de la Saint-Jean,** le vendredi 23 juin 2017
- **Le repas des loups,** le samedi 2 décembre 2017.

www.refugedesloups.org
contact@refugedesloups.org

Les travaux de distribution de la fibre optique sont en cours et la commercialisation des offres a débuté, en décembre dernier, sur la commune de Glomel.

Vibrez pour la fibre !

En 2012, la CCKB avait adopté un schéma numérique dont l'objectif principal était le déploiement de la fibre optique sur les secteurs où les débits internet étaient inférieurs à 2 Mb/s.

Quelles communes de la CCKB sont concernées par le déploiement de la fibre optique ?

Serge Guémas. Sur la CCKB, la tranche 1 de déploiement concerne les communes de Glomel et Kergrist-Moëlou dans leur totalité et certains secteurs sur les communes de Locarn, Maël-Carhaix, Mellionnec, Paule, Plounévez-Quintin, Trébrivan et Saint-Gelven. À cette occasion, 2 075 foyers, sites publics et entreprises seront raccordés au nouveau réseau de fibre optique.
En mai 2017, débuteront les études de la tranche 2 sur les communes de Canihuel, Lanrivain, Peumerit-Quintin dans leur totalité et Saint-Nicolas-Du-Pélem (Secteur Nord) avec une commercialisation projetée fin 2018/début 2019. Afin d'éviter une trop longue attente sur les communes les plus mal desservies, et qui ne feront pas l'objet de travaux de déploiement de la fibre optique à court ou moyen terme, des solutions transitoires ont été proposées. Ainsi, une opération de montée en débit a été réalisée sur la commune de Sainte-Tréphine qui a permis d'augmenter de manière significative les débits internet d'environ 115 foyers.

Qui construit et finance ce nouveau réseau ?

S.G. En dehors des agglomérations qui sont couvertes en très haut débit par les opérateurs privés, les collectivités territoriales, comme la CCKB, ont dû pallier l'absence d'initiative privée en déployant leur propre réseau de fibre optique, à travers le projet Bretagne Très Haut Débit, dont la maîtrise d'ouvrage est confiée au Syndicat mixte Mégalis Bretagne. Cette initiative publique concerne 90 % du territoire breton et 60 % de la population.
L'investissement, évalué aujourd'hui à 2 milliards d'euros pour la Bretagne, est partagé par l'ensemble des collectivités territoriales, avec l'appui de l'État et de l'Union Européenne. Ainsi, pour un investissement moyen destiné au raccordement d'une habitation à ce nouveau réseau, évalué à 2 000 euros, la participation de la CCKB est de 445 € soit pour l'ensemble de l'opération un investissement de plus de 1,3 million d'euros.

Une aide de la CCKB

La CCKB a décidé de verser une **subvention de 150 €** pour les foyers qui envisagent de se doter d'un équipement satellite. Cette aide est attribuée uniquement aux usagers ne disposant pas d'un débit supérieur ou égal à 2 Mb/s qui résident sur des secteurs non concernés par l'opération de montée en débit et par le déploiement de la fibre optique.

Pour savoir si vous êtes éligible à l'aide de la CCKB, vous pouvez vous rapprocher des services de la CCKB
Serge Guémas 02 96 29 18 18
s.guemas@cckb.fr

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

S.G. Sur la tranche 1, à partir des armoires optiques, la distribution de la fibre est en cours et se poursuivra jusqu'à la fin du 1er semestre 2017. La commercialisation des offres s'effectuera au fur et à mesure du déploiement par le fournisseur d'accès Orange - seul opérateur présent sur ce nouveau réseau – qui a organisé une première réunion publique à Glomel en décembre dernier sur le sujet.

Quels vont être les coûts de raccordement et d'abonnement ?

S.G. Les frais de raccordement pour les appartements seront gratuits. Pour les maisons, ils sont estimés à environ 150 €, mais pourront bénéficier d'offres promotionnelles pouvant aller, dans la plupart des cas à la gratuité. Concernant les abonnements, ceux-ci tourneront autour des 45€ /mois.

Pour connaître l'éligibilité de votre foyer à la fibre optique

- **www.thdbretagne.bzh/pratique/serveur-deligibilite**
- Se déplacer dans la boutique **Orange** la plus proche
- Attendre le **démarchage à domicile** (porte à porte ou contact téléphonique)

Pour plus d'informations, vous pouvez vous renseigner auprès des services de **Mégalis Bretagne : bthd@megalisbretagne.org**
ou ceux de la **CCKB : s.guemas@cckb.fr**

La CCKB est dans le vent

Les champs éoliens existants sur les communes de Kergrist-Moëlou et Plounévez-Quintin vont être élargis. Pour cela, la CCKB va s'associer avec deux opérateurs.

En début 2016, la CCKB a souhaité engager une réflexion sur le développement des énergies renouvelables. Tout d'abord en définissant un cadre de politique globale de ce type de production sur son territoire, avec l'éolien comme ressource majeure. En second lieu, il s'agissait de saisir l'opportunité pour s'impliquer, en partenariat avec une société privée, dans un projet de développement d'un champ éolien.

Un intérêt économique

Cette réflexion s'inscrit au sein de la compétence "Production d'énergie et définition d'un schéma éolien" adoptée en mars 2004. Cette prise de compétence a notamment permis à la Communauté de Communes de s'impliquer dans le domaine éolien par la définition d'un schéma, dans le cadre duquel se sont jusqu'à présent réalisés les projets existants sur le territoire. Aujourd'hui, de nombreuses collectivités ont pris conscience, au-delà de la nécessité de développer l'usage des sources d'énergies renouvelables, de la ressource économique que constituent les gisements de vent. Certaines d'entre elles ont, dès lors, décidé de s'impliquer dans le montage de ces projets, soit par elles-mêmes, soit en favorisant la participation des citoyens de leur territoire, soit en combinant les deux approches. Ce type d'orientation politique prend en compte une vision de développement local dans laquelle la ressource n'est pas exploitée au seul profit d'un investisseur privé, généralement extérieur au territoire et ne générant localement que peu de recettes. De plus, la loi relative à la transition énergétique, adoptée le 17 août 2015, permet aux collectivités locales d'investir directement dans ces projets de manière simplifiée.

Un partenariat avec le privé

Actuellement plusieurs projets éoliens font l'objet d'études plus ou moins avancées sur le territoire de la C.C.K.B, preuve que l'énergie éolienne constitue un potentiel de ressource énergétique majeur sur le territoire. Hormis celui qui a vu le jour en 2016 à Plouguernével, deux autres sont plus particulièrement avancés et concernent l'extension des champs éoliens existants sur les communes de Kergrist-Moëlou et Plounévez-Quintin. Ces deux projets sont portés par les sociétés I.E.L. et W.P.D (voir encadrés). Suite à la délibération du 18 février 2016, un « groupe projet » composé notamment d'élus des communes concernées par ces deux projets a été constitué afin de réfléchir sur l'intérêt pour la CCKB de participer activement au développement de ces projets éoliens sur son territoire. Afin de mener cette réflexion, il s'est adjoint l'expertise de l'association "Eoliennes en Pays de Vilaine". Cette association a acquis en une dizaine d'années une grande compétence sur le sujet de l'éolien participatif, en portant des projets (Béganne en Pays de Redon…). Désormais, elle conseille de nombreuses collectivités territoriales dans la France entière tant sur des projets participatifs, que sur l'implication des collectivités territoriales dans des partenariats avec des sociétés privées.

Participer à la définition du projet

Eric Bréhin, vice-président en charge de l'Environnement et qui a présidé ce groupe projet précise *"qu'une première phase a permis au groupe projet d'appréhender les différentes étapes d'un projet éolien - l'approche technique, le modèle économique et la structuration juridique - et de définir les objectifs de la CCKB à faire valoir dans les négociations avec les deux sociétés. Elle a montré l'intérêt pour la collectivité de participer dès la phase de développement de ces deux projets éoliens (participation à l'orientation du projet, à sa valorisation financière par la revente des autorisations ou l'investissement dans les constructions, impulsion pour une éventuelle participation citoyenne…)"*

Le groupe projet a pu apprécier *"cette méthode de travail qui a permis aux élus des communes concernées de s'approprier les différentes phases de réalisation d'un projet éolien, et notamment la phase de développement".*

Projet I.E.L.

La société I.E.L. prévoit, sur la commune de Kergrist-Moëlou, la construction de trois éoliennes pour une puissance installée de l'ordre de 6 MW. Le dépôt du dossier de demande d'autorisation est prévu à la fin de l'année 2016. Un mât de mesure du vent a été installé sur le site au mois de décembre.

Un retour sur investissement

Une seconde phase a consisté en une négociation avec les deux sociétés porteuses des projets. La collectivité a proposé aux représentants d'I.E.L. et de W.P.D., la mise en place d'un partenariat dans deux sociétés de développement en charge de déposer les demandes d'autorisation auprès des services de l'État. Cette négociation a permis de trouver un accord avec chacune des deux sociétés, accord validé par le conseil communautaire, le 10 novembre 2016. La collectivité détiendra des parts sociales dans les deux sociétés créées pour le développement de ces projets à hauteur respectivement de 30 % avec la société IEL et 25 % avec la société WPD.

En fonction de divers paramètres (nombre d'éoliennes autorisées, prix de revente de l'électricité, puissance installée…) qui se préciseront au fil des résultats des études, la collectivité peut espérer un retour sur investissement pouvant varier de 4 à 7 euros pour 1 euro investi. Selon Eric Bréhin, *"la CCKB pourra aussi choisir, une fois les projets autorisés, de conserver tout ou partie de ses parts sociales, pour poursuivre l'aventure dans la phase de construction et d'exploitation en détenant par exemple une éolienne en propre. Elle pourra également décider de rétrocéder une partie de ses parts afin de favoriser l'investissement citoyen".*

Projet W.P.D.

La société W.P.D. prévoit sur les communes de Kergrist-Moëlou, Plounévez-Quintin et Plouguernével, la construction de cinq à sept éoliennes pour une puissance installée de 11,5 à 16,5 MW. Le dépôt du dossier de demande d'autorisation est prévu au mois de mai 2017. Les états initiaux écologique et acoustique sont terminés. Le rapport final de l'état initial paysager sera établi en février et l'étude d'impact en mars ou avril.

Les élus composant le groupe Projet

Eric Bréhin
(Trémargat)

Gwénaëlle Trubuilt et Eric Burlot
(Plounévez-Quintin)

Martine Connan, Michel Jégou et Sébastien Hello
(Kergrist-Moëlou)

Guy le Youdec et Jean-Pierre Baquer
(Plouguernével)

Dans ce dossier, la CCKB a exprimé sa volonté de participer activement au développement des énergies renouvelables, de prendre en compte la ressource économique que constituent les gisements de vent et de favoriser la participation des citoyens du territoire.

SPANC 2017 les nouveaux contrôles

SPANC, le retour

La CCKB a mis en œuvre une nouvelle procédure pour le contrôle des assainissements non collectifs, procédure dont voici les nouvelles modalités.

Depuis sa création en décembre 2005, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a assumé ses missions obligatoires de contrôles de conception et de réalisation ainsi que les diagnostics imposés depuis le 1er janvier 2011 à l'occasion des ventes immobilières.

Les états des lieux rendus nécessaires par la loi sur l'Eau de janvier 1992 avaient été réalisés majoritairement de 2007 à 2009.
En 2015, la Chambre Régionale des comptes a effectué un contrôle lors duquel elle a constaté que la mission obligatoire de vérification du bon fonctionnement n'était pas assurée. La CCKB a alors été sommée fin 2015, de mettre en œuvre la procédure dans les meilleurs délais. L'année 2016 a été celle de la réflexion puis de la définition des modalités techniques et financières des diagnostics.

La périodicité et le prix

La loi impose de fixer une périodicité pour ces contrôles. La périodicité maximale de 10 années a été retenue. Pour la réalisation des contrôles, il a été décidé de procéder en régie et c'est donc un technicien de la CCKB qui interviendra.
Ces contrôles ont bien évidemment un coût, entre 100 et 120 euros (c'est aussi la raison pour laquelle le démarrage en avait été repoussé). Pour éviter qu'une telle somme soit réclamée en une seule occasion, la solution retenue a été de prélever, une fois par an, via la facture d'eau, une somme de 10 euros augmentée des coûts de perception. Cette redevance sera donc perçue à partir de décembre 2017. Les contrôles vont être engagés dès le premier semestre 2017.

Les aides et les conseils

Le programme d'intervention n'est pas encore défini mais chacun recevra, le moment venu, un courrier proposant un rendez-vous. S'il ne lui est pas possible d'être présent, il pourra contacter le technicien pour convenir d'une autre date. La présence de l'occupant de l'habitation est nécessaire car outre l'aspect obligatoire de ce contrôle, c'est aussi l'occasion d'apporter toutes les informations et tous les conseils pour obtenir un fonctionnement optimal du dispositif. Si des travaux sont nécessaires, ils seront présentés mais, en aucun cas, ne seront, à ce stade, rendus obligatoires. Le technicien présentera également le programme d'aide à la réhabilitation proposé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, programme qui peut permettre de bénéficier de 60% du montant total de la réhabilitation.

Modernisation des déchèteries

Le vieillissement des déchèteries situées à Rostrenen et Saint-Nicolas du Pélem, l'augmentation des tonnages et des fréquentations, la multiplication des filières de valorisation et l'évolution des contraintes réglementaires nécessitaient une remise à niveau de ces sites.

Lancé en 2015, ce programme de modernisation va permettre d'atteindre le niveau 2 de la labélisation ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et d'aboutir à 70 % de valorisation des déchets, hors gravats et déchets verts, notamment grâce à l'installation de nouvelles filières.

Déchèterie de Rostrenen

Principaux travaux réalisés

1. Création d'un sens unique pour les usagers afin d'améliorer leur sécurité.
2. Mise en conformité du dispositif de traitement des eaux pluviales.
3. Aménagement de silos de stockage de déchets au sol pour les gravats recyclables et non-recyclables, les ardoises, le broyat.
4. Sécurisation du haut de quai avec l'installation de garde-corps, pour répondre à l'obligation réglementaire relative au dispositif antichute.
5. Mise à jour des consignes de tri au droit des bennes afin de clarifier les consignes et d'améliorer le taux de valorisation des déchets.
6. Aménagement de locaux destinés aux agents d'accueil, de locaux spécifiques et conformes aux normes en vigueur pour les déchets dangereux.

Financement

Coût total des travaux :
584 403,17 € HT, soit 701 283,80 € TTC
Subventions :
- de l'État : 120 000 €
- du Conseil Départemental 22 et de l'ADEME : 150 000 €.

Rappel des horaires

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
Plus de renseignements auprès des agents d'accueil de la CCKB au 02 96 29 24 96

Déchèterie St-Nicolas-du-Pelem

Principaux travaux réalisés

1. Sécurisation du haut de quai avec l'installation de garde-corps, pour répondre à l'obligation réglementaire relative au dispositif antichute.
2. Amélioration de la circulation sur le site, avec la création d'une voie supplémentaire et la création d'un sens unique.
3. Mise à jour des consignes de tri au droit des bennes afin de clarifier les consignes et d'améliorer le taux de valorisation des déchets.
4. Aménagement des locaux avec un auvent pour les huiles.

Financement

Coût total des travaux :
66 193,40 € HT, soit 79 432,08 € TTC
Subventions :
- de l'État : 15 000 €
- du Conseil Départemental 22 et de l'ADEME : 36 000 €.

Rappel des horaires

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 pendant la période estivale
De 14h à 18h pendant la période hivernale
Plus de renseignements auprès des agents d'accueil de la CCKB au 02 96 29 76 57

Les TAP ?

ça TAPporte de nouvelles expériences à vivre ! ça TAPprend le b.a.-ba d'une multitude d'univers !

La rentrée scolaire 2014 a été une étape importante pour le Kreiz Breizh avec la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sur l'ensemble des 17 écoles publiques du territoire. Cette mise en œuvre a été le fruit d'un long travail préalable qui a permis de préciser les contours administratifs et pédagogiques de cette nouvelle aventure au niveau local.

Après plus d'une année de réflexion et de concertation notamment auprès des directeurs d'école et des parents d'élèves, les élus du territoire ont confié la mise en œuvre des TAP à la Communauté de communes afin d'assurer le recrutement des intervenants et la gestion du planning au niveau des écoles.

Mutualisation et autonomie

L'ensemble des moyens mutualisés au niveau de la CCKB (rémunération des prestations, frais kilométriques, achat de matériel) sont donc au service des communes dotées d'école, qui sont seules compétentes et responsables de la mise en place des TAP. Cette organisation a le mérite de préserver l'autonomie des communes tout en déléguant le rôle de coordination à la CCKB et illustre, de la manière la plus positive qui soit, ce que pourrait être une mutualisation plus générale des moyens communaux et intercommunaux. Ce schéma de mutualisation s'applique ici à l'ensemble des communes du territoire, à savoir les 25 communes adhérentes à la CCKB au 1er janvier 2015 ainsi qu'à la commune de Kerpert dans le cadre d'un RPI avec les communes de St-Connan et de St-Gilles-Pligeaux. La CCKB refacture ainsi annuellement à l'ensemble de ces communes les frais liés aux TAP en fonction du nombre d'enfants domiciliés dans la commune et scolarisés sur le territoire du Kreiz Breizh.

Gratuité pour les parents

Ce dispositif représente un coût annuel de l'ordre de 200 000 € dont un tiers environ est assumé par l'Etat. La part la plus importante est, donc, acquittée par les budgets communaux et ce, dans un contexte particulièrement difficile lié à la baisse de leurs dotations. Cette difficulté est encore plus marquée dans les zones rurales, comme la CCKB, où la dépense inclut le remboursement des frais de déplacement qui n'ont pas lieu d'être en ville. En dépit de cette conjoncture négative, les élus du territoire ont décidé la gratuité des activités pour les élèves, aucune contribution n'étant sollicitée auprès des parents. La participation des élèves aux TAP n'est pas une obligation et repose sur une inscription volontaire qui engage cependant l'enfant à suivre les activités proposées de façon assidue et à respecter les mêmes règles de vie au sein des ateliers TAP que celles appliquées en classe. Spécifiques à la vie de chaque école, des règlements intérieurs sur les temps d'activités périscolaires ont été élaborés par les communes et font l'objet d'ajustement selon les expériences vécues.

Des TAP créatifs et stimulants

L'objectif national de la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire consiste à mieux répartir les heures d'enseignement sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les enseignements aux moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Au-delà du respect des rythmes biologiques des enfants, intégrant les temps de repos nécessaires à chacun, cette réforme vise à améliorer les apprentissages et à assurer un meilleur équilibre des temps de l'enfant. Elle doit permettre une meilleure continuité entre temps scolaire et périscolaire et favoriser la mise en place d'activités à caractère sportif, culturel, artistique…, l'ensemble de ces loisirs éducatifs devant contribuer à l'apprentissage de la vie sociale et à l'épanouissement des enfants. Elle a également pour objectif de contribuer à lutter contre les inégalités en permettant aux enfants les plus éloignés des activités sportives, culturelles ou artistiques d'y accéder plus facilement. Axés sur 2 valeurs, "le Vivre Ensemble" et "l'Ouverture Cultu-

Appel aux parents

Tout parent intéressé par le développement des TAP sur le Kreiz Breizh est invité à rejoindre le comité de suivi des TAP, lieu d'échange visant à optimiser le fonctionnement des temps d'activités périscolaire sur le territoire.

Contact : **Jessy Delrue**
chargée de l'Enfance/Jeunesse
et du Tourisme
CCKB – tél : 02 96 29 18 18

relle", les temps d'activités périscolaires consistent ainsi à proposer aux enfants des ateliers d'initiation (à la différence des apprentissages avec évaluation), tout en s'adaptant au rythme des enfants, dans un cadre ludique et récréatif.

Des animations spécifiques en maternelle

Lors de la dernière année scolaire 2015/2016, parmi les 932 enfants scolarisés dans les 17 écoles publiques du territoire du Kreiz Breizh, la quasi-totalité se sont inscrits aux temps d'activités périscolaires et ont bénéficié d'animations dispensées par plus de 40 intervenants venant d'horizons différents. Cette proportion particulièrement élevée démontre le bien-fondé de l'approche développée sur ce territoire. Certaines activités sont uniquement dédiées aux enfants de plus de 6 ans (ex : Magie, Lutherie…), alors que d'autres activités se déclinent et s'adaptent en fonction de l'âge. Suite à une réflexion sur l'approche cognitive des maternels, la CCKB a pu cibler plus spécifiquement des animateurs pour cette tranche d'âge. Les activités se veulent plus flexibles et polyvalentes, rythmées par différentes séquences, en intégrant des temps libres et de détente plus larges. Afin de respecter le rythme et la concentration des plus jeunes, certaines communes ont mis en place, dès 2014, la séance d'1h30 découpée en 2 fois ¾ d'heure en alternant deux activités différentes. Sur l'année scolaire 2015/2016, afin d'adapter toujours au mieux les ateliers aux plus petits (PS et MS), le maintien des intervenants au minimum trois mois voire à l'année a été privilégié, considérant que la stabilité et le lien affectif avec les animateurs prévaut sur la diversité des activités et la rotation des intervenants à chaque cycle.

Un comité de suivi et d'amélioration

Depuis le démarrage des TAP sur le Kreiz Breizh, un renouvellement d'activités s'opère à travers l'élaboration de nouveaux projets avec les mêmes animateurs ou en recrutant de nouveaux animateurs : initiation à la danse contemporaine, à la danse hip-hop ainsi qu'au théâtre et marionnettes (via l'EMDTKB), initiation à la science, initiation aux premiers secours, initiation au théâtre d'ombre, initiation à la culture et à la langue bretonne, approche ludique de l'anglais… Un comité de suivi des TAP, composé d'élus, de directeurs ou responsables TAP locaux, d'enseignants, de parents d'élèves et d'animateurs TAP, se réunit environ tous les trois à quatre mois pour réaliser un bilan des TAP et identifier les améliorations à apporter.

Le dispositif TAP Original et efficace

L'intérêt de notre dispositif TAP communautaire réside dans :

- La mise en commun de l'ensemble des forces vives du territoire avec un vivier diversifié de plus de quarante intervenants,
- La possibilité de découvrir un nouvel univers, après chaque période de vacances scolaires, grâce à la rotation des intervenants (hormis dans les maternelles où la stabilité des animateurs prévaut sur la diversité des activités),
- l'égalité de traitement entre toutes les écoles, ce qui n'aurait pas forcément été le cas à travers différents dispositifs communaux..

Des TAP pour mieux avancer dans la vie

Les objectifs pédagogiques retenus pour les enfants du territoire sont les suivants :

- Leur faire découvrir différents univers (écouter, toucher, goûter, sentir, essayer, s'approprier l'inconnu et positionner leur sensibilité), ouvrir leurs possibles et étendre leurs repères…
- Stimuler leur confiance et leur estime de soi, leur curiosité, leur créativité, leur capacité d'autonomie et d'expression, leur persévérance, leur dépassement de soi…
- Faciliter leur intégration à la société, développer leur rapport à l'autre et à leur environnement social, culturel, historique, patrimonial, naturel…
- Favoriser le "Vivre Ensemble", leur capacité d'entraide et de coopération, le travail d'équipe à travers la réalisation d'actions ou d'œuvres collectives.

Des animateurs du pays

Dès le démarrage des TAP, une grande partie des animateurs a été puisée dans le milieu associatif local, notamment via :

- L'École de Musique, de Danse et de Théâtre du Kreiz Breizh avec de multiples initiations à différents instruments, chants et danses.
- Les Offices des Sports de Rostrenen, de Maël-Carhaix, de St-Nicolas-du-Pélem et Gouarec ainsi que l'Association pour l'Animation du Pays Plinn de Trémargat avec diverses activités sportives et d'éveil corporel…
- Dyre du Corong de Glomel à travers le yoga, la relaxation, la gym d'éveil sur fond de contes et musique,
- Ty Films de Mellionnec avec les premières initiations à l'image,
- La Maison du Patrimoine de Locarn avec des activités créatives autour des oiseaux, du Moyen-Âge ou du patrimoine local,
- L'Oasis de Kergrist-Moëlou avec la botanique, l'écologie et la biodiversité,
- Familles Rurales de Rostrenen avec les jeux et jouets de la ludothèque,
- D'autres animations sont également proposées par des artisans, artistes et autres passionnés locaux : magie, cirque, couture, lutherie, art floral, arts plastiques, modelage, apprentissage du jardinage, travaux manuels, jeux de coopération, expériences culinaires ou sensorielles…

L'univers du bricolage avec Hans et Brigitte

Presque tous les enfants des classes maternelles du Kreiz Breizh connaissent le couple Binn, originaire d'Allemagne et résidant à Paule.

Hans, artiste peintre et graveur sur bois et Brigitte, artiste dans l'âme, ont tous deux une réelle vocation à partager et à transmettre leur savoir-faire aux plus jeunes. Généreux en tendresse et en patience, ce couple initie les petits au bricolage carton et à la peinture, en les invitant à fabriquer de belles constructions aux couleurs vives. Les élémentaires aussi profitent de ce couple à travers des constructions plus élaborées. Ces créations s'inspirent :

- De l'univers des contes, comme celui des frères Grimm et de leurs homologues:

"À partir de ce conte, nous allons ensemble imaginer et construire un décor, une forêt avec des arbres et créer des personnages, des animaux… avec du papier de soie, du papier polychrome…."
"Et si on fabriquait un livre de contes qui prendrait la forme d'un petit théâtre de marionnettes ! avec des poupées à réaliser en carton ondulé et en tissu !"

- Ou de l'univers des traditions en lien avec les saisons : petites décorations et cadeaux pour la St-Nicolas et Noël, lapins pour Pâques, masques pour le carnaval, carillons à vent et jeux en lien avec la pêche pour l'été et l'automne, lanternes et chandelles pour l'hiver…

Ce couple initie également les enfants à la langue allemande :
"Les enfants nous disent bonjour et au revoir en allemand, nous répètent les mots vus aux derniers ateliers. Comment dit-on perroquet en allemand ? Papagei !"

L'univers de la lyre avec Julian

Julian Cuvilliez, luthier et chercheur en archéo-musicologie, est installé en Kerpert à l'Atelier Skald.

Il propose aux classes élémentaires de découvrir l'univers de la lyre, à travers plusieurs approches :

- L'initiation artisanale, ciblée sur la fabrication de vraies lyres avec manipulation des outils du luthier :

"C'est quoi le métier de luthier ? ça sert à quoi cet outil ? c'est vrai qu'on va prendre du bois d'érable ?" "Connaissez-vous la fameuse statuette à la lyre, découverte à Paule ? On va se lancer dans la reconstitution de cette lyre gauloise !"

- L'éveil musical et historique de la lyre, parsemée de contes et légendes :

"Avant que ne soient inventés le livre et l'écriture, c'est à l'oral et avec des lyres que les druides et les bardes enseignaient aux enfants ! À l'époque, les leçons s'apprenaient en chanson !"

- L'éveil à la langue bretonne à travers des chants bretons du terroir avec notamment la participation de figures cultes locales :

"Comprendre l'histoire de la chanson, sa signification en français, s'approprier les paroles petit à petit jusqu'à l'assimilation, travailler la mise en place mélodique et rythmique en vue de proposer un spectacle auprès des parents"

- L'éveil à l'archéologie et à l'histoire par le biais d'artefacts ou objets reconstitués :

"Qu'est-ce que cet objet ? Métier à tisser mérovingien, casque à lunettes saxon, hache polie du néolithique... À quoi servait-il ? Connaissez-vous l'histoire ou la légende autour de cet objet ? Dessinez la partie de l'histoire qui vous a le plus marqué ! Attention à vos crayons, concours de dessins !"

Le cirque avec Mathieu, Marie-Justine et Clotilde

Mathieu Hennequin, domicilié à Paule, titulaire du brevet d'initiateur aux arts du cirque et du BAFA, accompagne les enfants dans l'univers circassien.

Cet atelier interdisciplinaire stimule la prise de conscience et le rapport à son corps, à ses émotions, à son imagination et encourage la prise de risque et le dépassement de soi. Après un échauffement, viennent les jeux d'acrobatie, de jonglerie, d'équilibre mais aussi les jeux d'acteur et de posture face au public, avant de retrouver le calme à travers des étirements ou des jeux de relaxation.

"Roulade et roue, poirier, portées en duo, trio ou en pyramide ! bravo les acrobates !"

"On apprend à jongler avec des foulards, des balles, des assiettes chinoises, des anneaux, des massues !""Connaissez-vous le bâton du diable, les bolas ? Savez-vous tenir debout sur le Rola-bola, la Slackline, la boule d'équilibre ?"

- Au côté de Mathieu qui intervient auprès des classes élémentaires, Marie-Justine Salaün et Clotilde Chaudieu, toutes deux diplômées en Arts du cirque, contribuent à ouvrir l'univers circassien à un bon nombre d'enfants sur le territoire, incluant les enfants de maternelle.
- Clotilde est clown, mime, danseuse sur fil et comédienne. Son travail, entre cirque et théâtre, consiste à développer les

Suite…

capacités physiques de l'enfant, à favoriser l'expression de sa sensibilité et de son imaginaire ainsi que sa relation à l'autre (coopération et intégration, en cas de conflit entre enfants, de la méthode de médiation avec temps de relaxation).

- Avec Marie-Justine, les séances se construisent à partir de la créativité et de l'énergie du groupe. La technique est au service de l'expression, du bien-être et du jeu. Son nouvel atelier autour du théâtre d'ombre permet une approche transversale entre activités manuelles, récit, mise en scène et magie du spectacle.

La magie avec Cedric

Cédric Anjot, intervenant pédagogique en Arts Visuels, habitant à Rostrenen, met sa dizaine d'années d'expérience en animation, au profit des enfants, à travers une approche ludique.

"Attention les enfants, Surprise ! Cédric va vous présenter ses tours de magie ! Jeu de cartes, pièces, élastiques, cuillères, foulards, tous ces objets participent au mystère !"

- À la croisée des Sciences et du Théâtre, la magie fait aussi appel à la logique mathématique pour comprendre certains tours et apprendre aux enfants à réaliser leurs propres outils pour le trucage.

"C'est quoi une illusion d'optique ? Tout est dans la perception des choses ! C'est tout un travail sur ce que l'on croit voir et ce que l'on voit réellement…"

- Il s'agit aussi de mettre les enfants en situation, dans le rôle du magicien, de la parole à la posture, et leur faire respecter les codes du magicien :

"Chut ! Ne pas divulguer les trucs appris en atelier ! Ni aux parents ni aux copains ! Un magicien doit savoir garder ses secrets !"

- Avec plus de 1000 tours dans son sac, Cédric est un intervenant aux ressources inépuisables entre magie, illusion d'optique, recyclage et trucage, comédie et prédiction, transformation de la matière, téléportation, etc.

Le chèque énergie est expérimenté dans les Côtes-d'Armor en remplacement des tarifs sociaux de l'énergie. Il a été envoyé à tous les bénéficiaires en mai 2016. Il peut être utilisé pour payer les factures d'énergie (gaz, électricité, fioul…) jusque mars 2017.

Plus d'informations au **08 05 20 48 05**
ou sur **www.chequeenergie.gouv.fr**

Le chèque énergie

L'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit la mise en place d'un "chèque énergie" qui remplacera les tarifs sociaux actuels de l'électricité et du gaz. Depuis mai 2016, avant sa généralisation, le chèque énergie est expérimenté dans 4 départements : les Côtes-d'Armor, l'Aveyron, l'Ardèche et le Pas-de-Calais.

Le chèque énergie : simple, juste et solidaire

Le chèque énergie est une aide de l'État pour les ménages qui ont des difficultés à payer leur facture d'énergie. Il s'adresse aux ménages à faibles ressources.

- Plus solidaire que les actuels tarifs sociaux de l'électricité et du gaz, le chèque énergie bénéficiera à terme à environ 4 millions de ménages en situation de précarité, dont le revenu fiscal de référence par unité de consommation est inférieur à 7700 €. À titre d'exemple, un couple avec deux enfants et un revenu fiscal de référence cumulé de 11 000€ recevra un chèque énergie de 227€. En Côtes-d'Armor, 32 919 ménages sont bénéficiaires du chèque énergie (21 073 ménages étaient bénéficiaires des tarifs sociaux).
- Plus équitable que les tarifs sociaux, le chèque énergie bénéficie de la même façon à l'ensemble des ménages en situation de précarité, quelle que soit leur énergie de chauffage : électricité, gaz, fuel, bois…
- Simple d'utilisation, le chèque est envoyé une fois par an au bénéficiaire, qui n'a aucune démarche à effectuer pour le recevoir. Celui-ci peut l'utiliser pour payer un abonnement ou directement une livraison d'énergie. Le remboursement du chèque aux fournisseurs d'énergie se fait sous 15 jours.

Qu'est-ce qui change ?
Les tarifs sociaux de l'énergie ne concernent actuellement que le gaz et l'électricité, tandis que le chèque énergie est utilisable avec tous les types d'énergie.

Bénéficiaires : toutes les informations utiles

Sur le portail www.chequeenergie.gouv.fr, je consulte le guide d'utilisation du chèque énergie et la liste des professionnels tenus d'accepter le chèque énergie. Dans mon espace personnel, je peux vérifier la validité de mon chèque énergie et payer directement en ligne attribuant mon chèque au fournisseur d'énergie de mon choix. Les chèques sont utilisables jusqu'au 31 mars.
Pour toutes questions, je consulte la Foire à Questions. Si j'ai besoin d'assistance, j'appelle le numéro Vert : 08 05 20 48 05 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Droits associés au chèque

Des attestations jointes à l'envoi du chèque sont utilisables auprès de plusieurs fournisseurs d'énergie pour faire valoir les droits associés au chèque énergie :
En cas de déménagement : exonération des frais de mise en service du contrat
En cas d'incident de paiement :
- maintien de la puissance électrique pendant la trêve hivernale (1er novembre- 31 mars)
- réduction des frais liés à une intervention en cas d'impayés (réduction de puissance ou suspension d'alimentation)
- exonération, le cas échéant, des frais liés à un rejet de paiement.

Les célébrités du Kreiz Breizh

Armelle LE CORRE
Apprendre et entreprendre

Que faire en sortant de Centrale ? On se pose généralement la question entre quatre murs percés d'une porte blindée et d'une fenêtre barreaudée. Quelques-uns s'interrogent après de brillantes études d'ingénieur à l'École Centrale de Paris et trouvent, parfois, la réponse en continuant dans la même voie, en approfondissant leurs savoirs.

Ce choix a été celui d'Armelle Le Corre qui, son diplôme d'ingénieur en poche s'est engouffrée dans la préparation d'un doctorat de physique en Allemagne.

L'autoroute allemande

Trois ans plus tard, le doctorat obtenu, le groupe Daimler lui ouvre la portière de ses limousines et elle finit par occuper les fonctions de chef du département en charge du développement des composants du moteur à pile à combustible, soit un poste pleinement en phase avec le futur de l'industrie automobile. L'histoire (et l'article) aurait pu s'arrêter là et Armelle Le Corre plancherait, aujourd'hui, sur le moyen de débarrasser nos villes de leur cocktail de particules fines. Loin de ces chemins tout tracés, de leur confort et de leur certitude, Armelle a considéré qu'elle avait donné à son bébé industriel tout ce qu'elle pouvait lui donner, que des idées neuves doivent être apportées par des yeux neufs, qu'elle ne se donnait plus la liberté d'esprit nécessaire à la création scientifique. À ce constat courageux, dont bien peu sont capables, s'est agrégé un petit démon qui tenaillait Armelle, celui de l'entreprise.

Direction, le Kreiz Breizh

Lucide comme à son habitude, elle ne s'est pas vue la créer par manque d'idées, et a donc cherché une reprise qui, si possible, cadre avec deux de ses aspirations : revenir en France, d'une part, travailler dans ses champs de compétences, d'autre part. La quête ne s'avérait guère fructueuse et, comme c'est souvent le cas, le hasard, si l'on y croit, les réseaux plus sûrement, ont joué. Le père d'Armelle, ingénieur lui aussi, a rencontré fortuitement Jean-Yves Falher qui lui a fait part de son intention de céder son entreprise. Certes, elle est en France, et mieux en Bretagne, et mieux encore dans le Kreiz-Breizh mais Armelle n'y connaît que goutte en menuiserie. Qu'à cela ne tienne, le 1er juillet 2008, elle devient propriétaire de la SAS Jean-Yves Falher implantée à Mellionnec.

La bonne conduite

Les deux premières années ressemblent davantage à une galère qu'à une croisière : arrivée en pleine crise financière mondiale, Armelle doit tout apprendre de la gestion et de la technique du bâtiment ; à cela, elle s'était attendue et elle y trouve son compte, ce à quoi elle s'attendait moins, c'est de devoir réapprendre la France après 20 ans passés en Allemagne. La menuiserie apprise et la France réapprise, elle commence à développer ses propres concepts. La passion des machines et des process industriels la démange. D'une entreprise essentiellement axée sur la pose, elle s'oriente, peu à peu, vers l'internalisation de la fabrication de produits en bois massif, de meubles d'agencement, puis intègre l'alu à partir de 2015. Outre la prise en compte des appétences personnelles d'Armelle, cette option ouvre la voie sur davantage de réactivité, de flexibilité et de motivation des salariés qui apprécient que l'entreprise détienne l'ensemble des compétences de sa fabrication et éprouvent un sentiment de fierté à participer à une aventure commune. Cette bonne santé générale de l'entreprise se ressent dans la stabilité de l'équipe composée aujourd'hui d'une trentaine de personnes qui travaillent en binôme. L'esprit pionnier d'Armelle se satisfera-t-il longtemps de ce satisfecit d'ensemble ou la conduira-t-il à tenter d'autres expériences entrepreneuriales à partir de Mellionnec ? Telle est aujourd'hui la question.

SAS Falher • Kerhélène - Bonen - 22110 ROSTRENEN • 02 96 24 25 98 • menuiserie.falher@orange.fr